

NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

Quintidi 15 Prairial, an V.

(Samedi 3 Mai 1797.)

Préparatifs de guerre faits par Tippoo-Saïb contre les Anglois. — Etat déplorable de la république de Venise. — Détails circonstanciés des événemens qui ont eu lieu à Gènes. — Evacuation de la Perse par les Russes. — Déclaration faite au parlement d'Irlande par les deux chefs du parti de l'opposition. — Sortie d'une escadre de Brest. — Situation critique de l'isle de Cayenne.

Prix de l'abonnement, 9 liv. pour trois mois, 16 liv. pour six mois, et 30 liv. pour un an.

INDES ORIENTALES.

Extrait d'une lettre de Madras, du 13 octobre.

Tout annonce ici qu'on se prépare à la guerre. Une armée d'observation de dix-huit mille hommes sera formée après les pluies ; on rassemble au Mont & à Aracé un train d'artillerie de campagne ; le détachement servant avec le Nizam est rappelé, & on transporte des villages dans les magasins des garnisons tout le grain qu'on ramasse.

Vous me demanderez sans doute quel est le motif de tous ces préparatifs. La réponse est aisée. Tippoo est maintenant en campagne, marchant vers le Nord, avec une puissante armée. Le Nizam négocie avec Nana Furraveese, & celui-ci avec Tippoo. On garde un profond secret sur l'objet de la mission de l'agent de Tippoo vers le gouvernement.

ITALIE.

Extrait d'une lettre des frontieres de l'état de Venise, du 12 mai.

Je m'empresse de vous peindre l'état déplorable de la république de Venise, tel que je l'ai vu.

Cette république qui, depuis quatorze siècles, a surmonté tant d'orages politiques, n'a plus aujourd'hui un seul de ses pays dans la Terre-Ferme ; tout est au pouvoir des Français, malgré les protestations solennelles du sénat, qui prouve jusqu'à l'évidence n'avoir eu aucune part ni directe ni indirecte à tout ce qui s'est passé à Venise : déclare de plus pièce supposée la proclamation de Battaglia, & offre néanmoins satisfaction complète pour les malheurs de Vérone & de Salò.

Malgré cela, les troupes françaises, retournant de la Carinthie, & de la Carinthie, s'emparèrent de tout le pays, & déclarèrent conquis. Dans toutes les villes, depuis Udine, il y a maintenant des garnisons, des commandans, des municipalités, des juges-de-peace, &c. Les soldats français y vivent à discrétion, exigeant de

l'argent, du pain, de la viande, des fourrages, du drap, des souliers, des chapeaux, enfin tout ce qu'ils peuvent désirer. Les nobles sont obligés de livrer leurs carrosses & leurs chevaux : tout, dans ce beau pays, attend avec anxiété son sort futur.

Les trois nobles députés sont déjà arrivés à Padoue, où ils attendent le général Buonaparte, qui prescrira de là la nouvelle forme de gouvernement pour cette république.

De Gènes, le 25 mai.

Voici quelques détails sur les terribles événemens dont notre ville vient d'être le théâtre. Depuis quelque tems, des missionnaires lombards, révolutionnaires fougueux, saisissoient toutes les occasions de provoquer le peuple à la révolte & de lui inspirer l'horreur du gouvernement. Le sénat avoit eu besoin de toute sa prudence, de toute son habileté, pour arrêter l'effet de ces manœuvres, d'autant plus dangereuses que ces hommes publioient hautement qu'ils étoient soutenus par les Français. C'est le 22 qu'ont éclaté leurs projets de sédition ; deux de leurs chefs venoient d'être arrêtés par ordre du gouvernement. Aussi-tôt ils rassemblent tous leurs auxiliaires, courent en foule au sénat, & demandent à grands cris la liberté des prisonniers. Le sénat leur répond que des raisons d'état avoient déterminé cette mesure de rigueur, qu'il les feroient bientôt connoître au public, & que tous les bons citoyens en sentiroient la nécessité. Cette réponse, loin de satisfaire les révoltés, les transporte d'une nouvelle fureur ; ils se rendent en foule chez le ministre français Faypoult, & lui demandent de s'intéresser pour leurs amis. Celui-ci répondit qu'il interposerait ses bons offices en leur faveur. Dès lors, pleins de confiance, ils courent au spectacle, enfoncent les portes & en chassent tous les citoyens. Le lendemain, à la pointe du jour, les révoltés se rendent de nouveau chez le citoyen Faypoult ; il étoit absent : alors ils ne gardent plus aucune mesure ; ils arborent la cocarde lombarde, courent au port, mettent tous les galériens en liberté ; & renforcés de cette escorte, ils se rendent au palais ducal. Le doge eut le tems de se sauver ; mais quatorze des plus notables sénateurs, qui tombèrent sous leurs mains, furent mis en pièces, & leurs têtes ensanglantées furent portées au bout des piques.

Dans cette terrible conjoncture, le sénat ne s'abandonna pas à lui-même & ne désespéra pas de la patrie. Quelques jeunes sénateurs allèrent sonder les ouvriers du port, & les trouvant indignés de tant d'horreurs, ils leur firent donner des armes, les réunirent à quelques soldats fideles, & marcherent contre les séditeux : ceux-ci, prévenus de cette attaque, s'étoient fortement retranchés & reçurent les assaillans par des décharges de mitraille ; mais enfin, après un combat sanglant, leur chef, Philippe Doria, ayant été tué, ils prirent la fuite, laissant le champ de bataille couvert de leurs morts.

Le sénat n'a pas encore repris son autorité, quoiqu'il ait triomphé de ses ennemis. Les vainqueurs n'ont pas voulu encore poser les armes, & font retentir la ville de cris de vengeance. Voilà donc les guerres civiles du 15^e siècle qui se renouvellent en Italie. Ces belles contrées vont donc devenir de nouveau un théâtre de vengeance & de carnage.

Nous ajouterons ici les réflexions suivantes qui nous ont été adressées.

Le sang a coulé dans les rues de Gènes, & la ville entière a manqué d'être livrée aux flammes & au pillage. La sagesse & la fermeté du sénat l'ont préservée des plus grands malheurs. Voici comment cet événement est annoncé dans le *Journal des Hommes Libres*. « Les PATRIOTES sont vaincus à Gènes ; le sénat a repris le dessus ». Ce journal est le journal du parti terroriste, des défenseurs déclarés de Babeuf & de ses principes ; Antonelle en est un des principaux coopérateurs. Le seul trait que nous en citons suffit pour faire connoître, non-seulement l'esprit qui le dirige, mais encore l'esprit de tout le parti qui le soutient. Les brigands échappés des cachots & les forçats déchainés qui abattent les têtes pour les porter au bout des piques, sont les patriotes par excellence de ce parti. Ce seul trait suffit pour faire connoître au gouvernement quels sont ces alliés qui lui offrent leur appui ; au corps législatif, quels sont les principes & les sentimens de cette faction désespérée qui s'agit dans les ténèbres & prend en ce moment un ton menaçant ; à tous les bons citoyens, ce qu'ils auroient à attendre de cette faction, si leur honteuse & pusillanime apathie lui laissoit reprendre un seul moment son épouvantable domination.

P. P. L.

A L L E M A G N E.

De Hambourg, le 19 mai.

Les troupes russes viennent d'évacuer la Perse.

Le nombre des paysans dont sa majesté a fait présent à différentes personnes le jour de son couronnement se monte à 84,800, & celui des individus qui ont obtenu des ordres, des terres, des avancemens, &c. est de 672.

A N G L E T E R R E.

De Londres, le 27 mai.

Les soldats d'artillerie qui sont à Wolwich ont imité l'exemple des matelots. Ils demandent le redressement de plusieurs griefs & une augmentation de paie.

Parmi les nouvelles taxes que propose M. Pitt pour payer les intérêts du nouvel emprunt, il y a un droit d'impôt additionnel d'un sol & demi sterling (trois sols de

France) sur chaque feuille de gazettes. Lorsqu'on a lu le 26, à la chambre des communes le bill où cette taxe est comprise parmi plusieurs autres, M. Shéridan a témoigné sa surprise de ce qu'on a confondu ces divers objets & qu'on n'a pas fait un bill particulier pour l'augmentation de droit sur les papiers publics. Il a prétendu dans son discours que ce bill n'étoit pas un bill de finance mais une loi pénale contre la liberté de la presse. Il a demandé la division du bill en deux. M. Pulteney a se condé cette motion, en observant combien l'augmentation du droit de timbre sur les papiers de nouvelles seroit impolitique & désagréable au public. La motion fut rejetée à la pluralité de 45 voix contre 19.

Le second paiement du dernier emprunt a été acquitté hier par les souscripteurs, suivant leur engagement.

La déclaration qu'ont faite au parlement d'Irlande les deux chefs de l'opposition, MM. Grattan & Ponsonby est très-remarquable. Lors de la discussion d'une motion faite par eux pour une réforme parlementaire, M. Grattan prononça un discours très-véhicement, qu'il termina ainsi : « Nous vous avons proposé notre mesure, vous la rejetez ; nous vous conjurons de renoncer à la vôtre, & y persévérer. Puisqu'il ne nous reste plus d'espoir de vous persuader ni de vous dissuader, & que nous avons rempli notre devoir, nous ne vous troublerons plus, & à dater de ce jour nous n'assisterons plus à la chambre des communes ». Une telle résolution dont il y a peu d'exemples, annonce à quel point les esprits sont échauffés en Irlande ; & si on la rapproche de la déclaration semblable qu'a faite M. Fox à la chambre des communes d'Angleterre, on en conclura que l'opposition est déterminée à pousser les choses à l'extrême.

On attend à chaque instant des nouvelles d'une expédition secrète annoncée par le général Abercrombie commandant en chef des troupes britanniques dans les Indes Occidentales. Avec les renforts qui lui ont été envoyés dernièrement, il doit avoir au moins 14000 hommes de ligne, qui, avec les secours qu'il peut tirer des troupes de marine & des équipages des vaisseaux, composent une force très-formidable dans cette partie du monde.

M. Hammond, qui avoit été envoyé à Vienne avec des dépêches importantes relatives à la paix, est de retour. (Plusieurs de nos journaux ont fait un secrétaire d'état de M. Hammond, qui n'est qu'un messenger d'état, n'est guère d'usage d'envoyer des secrétaires d'état par des paquets d'une cour à une autre).

B E L G I Q U E.

De Bruxelles, le 10 prairial.

Les deux divisions de l'armée du Nord qui étoient le Hunsdruck viennent de se mettre en marche pour tourner en Hollande : elle se dirigent en trois colonnes qui descendent le Rhin par Cologne pour marcher vers la Gaeldre Hollandaise. Si l'on veut s'en rapporter à nos lettres de la Haye, cette mesure étoit d'autant plus sage, que des troubles étoient sur le point d'éclater dans diverses parties des Provinces-Unies. Quoi qu'il

(1) Un journaliste, qui a traduit ce même passage, fait dire l'orateur : nous ne ferons plus partie de la chambre des communes ce qui donneroit un sens plus grave à la phrase. On peut, en d'assister à une assemblée, sans cesser d'en être membre.

soit, les deux divisions de l'armée du Nord sont remplacées dans le pays situé entre la Moselle & la Nahe par deux divisions de l'armée de Sambre & Meuse venant de la rive droite du Rhin.

Les habitans de la rive droite continuent à employer les plus vives sollicitations auprès du général Hoche, pour obtenir une diminution de contribution & l'exemption des énormes réquisitions que l'on exige d'eux.

FRANCE.

DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

De Valogne, le 8 prairial.

Depuis le 27 du mois dernier, les Anglais ont un camp de 17 tentes à l'isle d'Aurigny; les frégates & les cutters sont toujours dans les parages & sur les côtes des isles de Saint-Marcoul.

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE.

De Brest, le 9 prairial.

Une escadre composée de deux vaisseaux, de quatre frégates & deux corvettes, sous les ordres du capitaine Gantheaume, chef de division, a appareillé dernièrement de ce port pour aller observer les mouvemens de l'ennemi, protéger le cabotage, faciliter l'entrée du port aux navires du commerce & faire le service d'avant-garde de l'armée navale actuellement en rade.

De Paris, le 14 prairial.

La place de consul à Tripoli, qui avoit été destinée par le directoire à Pelet (de la Lozère), vient d'être conférée à Florent-Guyot.

On a lu depuis quelque tems dans les journaux les rapports les plus flatteurs sur l'état florissant de la colonie de Cayenne. Ces rapports sont envoyés par les agens du gouvernement, & l'on conçoit les motifs divers qui peuvent engager ces agens, la plupart hommes de parti, à exagérer la prospérité d'un établissement dont l'administration leur est confiée. Nous allons opposer à ces brillans tableaux le témoignage d'un habitant de Cayenne, très-bon Français, ami de la république, & incapable de trahir la vérité.

Extrait d'une lettre écrite de Cayenne, le 9 ventôse, an 5.

..... La colonie de Cayenne, ainsi qu'on l'a voulu persuader, n'est rien moins que florissante; les travaux y sont presque nuls, & il ne se fera pas le quart des anciennes récoltes. Les dépenses énormes qu'on fait monteront, cette année-ci, à 2 millions 500 mille liv., & il ne se fera pas dans toute la colonie 300 mille liv. de revenus.

Sans les prises qu'on nous a amenées, nous serions déjà tous péris de faim; mais on ne nous en amène plus, & à peine nous reste-t-il pour deux mois de vivres. Nous devons partie de ce que nous en avons à un capitaine de Baltimore, qui nous a vendu sa cargaison; cependant quoique le terme qu'on a pris avec lui soit expiré, & qu'il ait protesté contre le gouvernement, il n'en est pas plus avancé, car on ne peut pas le payer; il n'y a pas d'argent, & nos magasins de denrées sont vides.

Les détails que donne un de nos journaux, *l'Ami des Loix*, sur les mauvais traitemens qu'il dit avoir été essayés à Marseille par la famille de Buonaparte; ne sont fondés sur aucun récit officiel.

Le même journal annonce que ce général est envoyé à Marseille. Cette nouvelle, qui relegueroit le héros de la paix, le chef précieux d'une armée encore active, au simple gouvernement d'une place maritime, est assez peu vraisemblable par elle-même pour n'avoir pas besoin d'être démentie. Ce qui paroît y avoir donné lieu, est sans doute une lettre du directoire exécutif, qui lui écrivoit d'envoyer, à ce gouvernement, un des officiers généraux de son armée. (Ext. du Rédacteur).

Aux Auteurs du Journal.

Paris, le 12 prairial.

Madame de la Rochefoucauld d'Enville est morte aujourd'hui, âgée de 80 ans. Elle étoit née avec le système, & les dernières années de sa vie se sont passées au milieu des horreurs de la révolution. On sait assez ce que celle-ci lui a coûté. Sa famille persécutée & fugitive; ses enfans massacrés; & l'un d'eux sous ses yeux; elle-même, malgré son grand âge, enfermée 13 mois avec sa fille dans un de ces cachots qui présentent à l'innocence & à la vertu l'avant-scène de la mort; telle a été, dans les maux publics, la part de cette femme illustre, à qui, dans de meilleurs tems, la noblesse & l'indépendance de son caractère, la sensibilité & la générosité de son cœur, l'étendue de ses lumières & la solidité de son esprit, méritèrent les hommages de tous les hommes célèbres de son siècle. Madame d'Enville a supporté ses malheurs avec un courage fort au-dessus de ses forces, & qui a fait l'admiration du petit nombre d'amis qui lui sont restés. Après de si cruelles épreuves, elle ne pouvoit plus regretter la vie; mais, en la quittant, elle a encore remercié la providence qui lui laissoit la douceur de mourir entre les bras de sa respectable fille, de la seule compagne de ses dernières & douloureuses années, la veuve du vertueux la Rochefoucauld. F. E.

Nous nous unissons bien sincèrement à cet intéressant hommage, rendu à des personnes dont le nom seul rappelle l'idée de tous les mérites et de toutes les vertus.

CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence de RICHEGRU.

Suite de la séance du 13 prairial.

Garan-Coulon, qui n'étoit pas à la séance quand Van-blanc & Tarbé ont parlé, demande l'ajournement jusqu'à ce qu'il ait eu le tems de lire ces rapports; il rappelle que personne ne s'opposa au décret sur Raymond & Sonthonax, & annonce enfin que, selon lui, on a professé bien des erreurs; il ajoute que la discussion ne s'est pas ouverte contradictoirement.

Doulcet n'est pas d'avis d'attendre la fin du rapport de Garan-Coulon, qui, depuis trois ans, n'a fait encore qu'un volume bien gros, il est vrai; mais enfin il n'en est qu'en 1791.

Garan s'écrie qu'il n'a pas voulu tromper; Doulcet répond qu'il n'a parlé que de la lenteur des

Garan ; il rappelle que la discussion dure depuis long-tems. Les crimes de Sonthonax sont reconnus ; il faut donc le rappeler.

Quirot parle long-tems , & trouve beaucoup de danger à pousser Sonthonax au désespoir , en le plaçant entre le supplice & le plus terrible abus de son autorité.

Bornes répond que dans un an , dans deux ans , ce danger sera le même ; les crimes de Sonthonax ont été avoués par la commission même dont Garan étoit membre.

Non , certes , pas par moi , s'écrie Garan.

Vaublanc a la parole ; on lui a reproché d'avoir inculpé Giraud ; cela n'est pas , dit-il ; je n'ai parlé de lui que dans l'acte d'accusation qui devoit envelopper toute la commission. Il rend justice à Giraud ; il sait qu'il est au désespoir des horreurs passées sous ses yeux ; Sonthonax n'en est que plus coupable.

Raymond a fait des actions louables ; qu'on me prouve que c'est un homme de bien , j'en serai bien aise ; mais Sonthonax en sera plus coupable.

Vaublanc prouve que les pieces qu'il a citées & qui prouvent les crimes de Sonthonax , sont tirées du rapport même de Marec.

Il consent , au reste , à ce qu'on ajourne encore la discussion ; mais il représente que le danger n'est pas qu'on apprenne à Saint-Domingue que le rappel de Sonthonax est ordonné ; le danger est qu'on y apprenne que ce rappel a été demandé sans être obtenu.

On demande de toutes parts la clôture de la discussion. Elle est fermée d'abord ; mais Chapelain insiste pour être entendu ; il remonte à l'état des sociétés dans l'état de nature & avant toute civilisation.

Ce discours excite des murmures.

Quatremer demande , par motion d'ordre , que d'abord on prononce sur le rappel des commissaires , & qu'on entende après Chapelain , qui veut parler sur l'ensemble des mesures à prendre.

Chapelain persiste toujours. Le conseil ajourne à demain la suite de la discussion.

Dumolard demande le renvoi du tout à la commission , pour qu'elle présente demain un ensemble de mesures.

Le conseil renvoie à une commission la pétition qui lui est adressée par l'administration du département de Paris , contre l'existence , dans cette commune , de la commission chargée de la répartition des contributions.

Le citoyen Puissant , ordonnateur de la marine , prévenu d'émigration , adresse au conseil un mémoire justificatif ; ce citoyen se trouvoit à Toulon lorsque ce port a été pris par les Anglais ; Bourdon & plusieurs autres assurent que Puissant n'a pas émigré. Sa pétition est renvoyée à la commission chargée d'un rapport sur les fugitifs de Toulon.

Le conseil charge ensuite une commission de lui faire un rapport sur le serment exigé des ci-devant religieuses , pour le paiement de leurs pensions.

Séance du 14 prairial.

Le directoire adresse au conseil un message , par lequel il lui demande d'ouvrir un nouveau crédit au ministre de la justice ; par un second message , il l'invite à sta-

tuer définitivement sur la manière dont devront être jugés le général Villatte & ses co-accusés : le premier de ces messages est renvoyé à la commission des dépenses , le deuxieme à une commission spéciale.

Les employés des bureaux du ministre de la justice adressent au conseil une pétition , dans laquelle ils exposent que , si enfin on ne les paie pas , ils seront obligés de quitter leurs places.

On demande le renvoi au directoire.

Darracq représente que la réponse sera encore qu'il n'a pas de fonds , sans qu'on dise rien des causes qui le font manquer.

La pétition est renvoyée à une commission.

Dumolard , au nom d'une commission spéciale , rappelle que deux juges du tribunal de cassation , nommés par le directoire en remplacement de ceux qui devoient l'être par la Corse , ont été admis à tirer au sort , & le sort a exclus deux élus du peuple , Vicillard & Henquin : le rapporteur propose que les deux premiers quittent leurs fonctions , & que les deux autres les exercent jusqu'à ce que la Corse ait fait ses nominations.

Le conseil ordonne l'impression.

Il procède au scrutin pour former la liste de trois candidats à présenter au conseil des anciens pour la place vacante de commissaire à la comptabilité ; le citoyen Regardin , commissaire sortant , a seul réuni la majorité des suffrages.

Le conseil s'est occupé des élections de députés au corps législatif , faites par les deux sections de l'assemblée électorale des deux Netthes.

Garnier , de Saintes , a combattu le projet de la commission , tendant à valider celle de la majorité.

Cette discussion continuera demain.

Bourse du 14 prairial.

Amsterdam.....60 ³ / ₈ , 61 ⁵ / ₈ .	Londres...251., 241. 12 s.
Idem courant...58 ³ / ₈ , 59 ³ / ₈ .	Inscript...29 l., 29 l. 7 s.
Hamb.....187 ¹ / ₂ , 185 ¹ / ₂ .	23 l. 10 s., 15 s.
Madrid.....11 l. 13 s. 9 d.	Bon ³ / ₄ , 22 l. 15 s., 23 l. 2 s.
Madrid effect...13 l. 17 s. ¹ / ₂ .	22 l.
Cadix.....11 l. 15 s. 9 d.	En ¹ / ₄24 l., 23 l.
Cad. effect...13 l. 17 s. ¹ / ₂ .	Or fin.....102 l. 10 s.
Gènes.....92 ¹ / ₂ , 91 ¹ / ₂ .	Lingot d'arg.....50 l. 10 s.
Livourne.....101, 100.	Piastre.....5 l. 5 s.
Bâle.....1, 1 ¹ / ₄ , 4, 4 ¹ / ₄ .	Quadruple.....79 l. 7 s. ³ / ₄ .
Lyon..... ³ / ₄ perte.	Ducat d'Hol.....11 l. 6 s.
Marseille..... ¹ / ₂ perte.	Souverain.....33 l. 15 s.
Bordeaux..... ¹ / ₂ perte.	Guinée.....25 l. 2 s.
Lausanne.....1 ³ / ₄ , 4 ¹ / ₂ .	

Esprit ³/₆, 410 liv. — Eau-de-vie 22 deg., 300 à 325 liv.
 — Huile d'olive, 1 liv. 6 s. — Café Martinique, 2 liv.
 — Café St-Domingue, 1 l. 17 s., 18 s. — Sucre d'Inde, 2 liv. 6 s., 8 s. — Sucre d'Orléans, 2 liv. 5 s. — Savon
 Marseille, 17 s. ¹/₂, 18 s. — Chandelle, 13 s. — Sel, 5 l.

Il paroît un portrait représentant Louis-Charles, fils de Louis XVI dans le costume qu'il portoit au Temple, & faisant pendant à ce de sa sœur. Il se trouve à Paris, chez Macret, graveur, rue Dauphine, n°. 1744. Prix, 3 liv. pour Paris & 5 liv. pour les départements, franc de port.